

Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec, tenue à Montréal, le 30 novembre 2001 de 16 heures 00 à 18 heures .

SONT PRÉSENT(E)S :

Mesdames Nathalie Couture
 Micheline Gérin-Lajoie
 Diane Latendresse
 Suzanne Tremblay
 Gloria Vincelli
Monsieur André Jacques

EST ABSENTE :

Madame Monique Sabourin

1. Adoption de l'ordre du jour

Après les modifications suivantes :

- Ajouter un point 4.2 : Réponse de M. François Gauthier
- Ajouter un point 5 : Secrétariat, et décaler tous les autres points
- Ajouter un point 6.4 : Prochain envoi
- Ajouter un point 6.5 : Politique de paiements en souffrance

l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Micheline Gérin-Lajoie et appuyée par Mme Nathalie Couture.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 novembre 2001

Après les modifications suivantes :

- Au point 5.2, deuxième paragraphe, deuxième phrase : supprimer cette phrase.
- Au point 7.1, 4^{ème} paragraphe , 1^{ère} phrase : Lire *La perte de \$7,500. serait*
6^{ème} paragraphe, corriger l'épellation de D'Muzan par *de M'Uzan*
7^{ème} paragraphe au lieu de ...stratégie publicitaire pourrait faire valoir
plus...lire : *pourrait davantage faire valoir.*
- Au point 10.1, 2^{ème} paragraphe, dernière phrase : supprimer.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 novembre 2001 est proposée par M. André Jacques et appuyée par Mme Suzanne Tremblay.

3. Accueil d'un nouveau membre à l'exécutif

Nous souhaitons la bienvenue à M. André Jacques qui se joint à titre de membre régulier au comité exécutif. Il continuera d'assumer, au sein du comité, la responsabilité du Ciné-Club, responsabilité qu'il assume déjà depuis septembre.

Il est question de réviser les statuts et règlements pour faciliter l'addition de nouveaux membres à l'exécutif lorsque nécessaire.

4. Comité des superviseurs:

4.1. Réponse de M. André Renaud

M. André Renaud accepte d'assumer la présidence du comité d'acceptation des superviseurs. M. François Gauthier lui transmettra les informations et dossiers nécessaires.

4.2. Procédure d'évaluation des demandes

La documentation pertinente sera transmise à M. Jean-Pierre Bienvenue afin qu'il puisse acheminer sa demande, en bonne et due forme, au comité des superviseurs.

Il est précisé que, contrairement aux demandes d'admission comme membre de l'APPQ où les demandes provenant de membres de la SPM sont acceptées sans examen approfondi du dossier, toute demande d'admission au comité des superviseurs doit être accompagnée du dossier complet du postulant et ce, sans exception.

5. Secrétariat

Les actions suivantes ont été entreprises pour l'installation d'un nouveau secrétariat clérical.

Résiliation du contrat avec l'organisme précédent

Rédaction et signature d'un contrat pour l'entreprise qui assumera le secrétariat à partir du 1^{er} janvier 2002.

Organisation du déménagement matériel et virtuel dans les nouveaux locaux de travail du secrétariat avant la fin décembre.

Transfert des lignes téléphoniques et électroniques pour le 1^{er} janvier 2002.

Pour le moment l'adresse postale demeure la même.

6. Activités scientifiques

6.1. Bilan

- Mme Marie-Claire Lanctôt-Bélanger souhaiterait remettre ses deux journées cliniques à l'automne prochain. Mme Latendresse communiquera avec elle pour sonder les autres solutions possibles.

- La journée clinique de M. André Renaud aura lieu le 1^{er} mars 2002.

- Au séminaire de M. François Daoust, il y a 14 inscriptions

- Pour le séminaire de M. Simon Harel (séminaire Bion), quatre rencontres additionnelles seront ajoutées, de la fin mars au début mai.

- Le séminaire de M. Wilfrid Reid se poursuit.

- Le séminaire de Mme Hélène Richard a eu lieu avec 19 inscriptions.

L'appréciation est très élevée.

- À la journée clinique de M. Jean Imbault, il y avait 15 participants, dont 4 membres de l'exécutif

- La préparation des conférences va bon train.

6.2. Honoraires des conférenciers

La politique des honoraires demeure la même . Il est suggéré d'établir une liste des présentateurs possiblement disponibles.

6.3. Orientations

Du bilan précédent, découlent les orientations suivantes :

- La politique de réduire de \$15. le prix des inscriptions hâtives ne s'avère pas un incitatif rentable. À l'avenir, cette politique ne sera pas retenue.
- Même pour les séminaires appréciés et pour lesquels il y a une demande de reprise l'année suivante, il s'avère plus prudent que les années de présentation d'un même séminaire alternent.
- Lors des journées cliniques où on utilise des présentateurs de cas, il s'avère pertinent que le conférencier et les présentateurs soient mis en contact avant l'événement.
- Lorsqu'une activité scientifique a été préparée par un membre de l'exécutif qui n'est plus en fonction au moment de la tenue de cette activité, il est recommandé que le nouveau responsable rediscute des modalités et des objectifs avec le conférencier même si une entente différente a été conclue avec le responsable de l'année précédente.
- L'APPQ doit composer avec l'organisation d'activités ponctuelles. La date limite pour décider qu'une activité ait lieu se prend souvent une semaine avant la journée indiquée car les inscriptions se font souvent à la dernière minute. Il faudrait faire un rappel aux membres de l'importance de s'inscrire d'avance pour faciliter la bonne marche de nos activités.
- Il est considéré de remettre à la hausse le prix des journées cliniques et des conférences.

Mme Diane Latendresse annonce au comité exécutif qu'elle compte se retirer du comité exécutif, en juin 2002. Elle demeurera disponible pour organiser des activités, mais sans prendre la responsabilité de la coordination de toutes les activités Elle est actuellement en recherche pour trouver un ou des remplaçants.

De son côté, Mme Gloria Vincelli assure qu'elle désire maintenir sa fonction à l'exécutif et continuer comme responsable de quelques activités cliniques, mais qu'elle ne souhaite pas prendre en charge la coordination des activités cliniques en général.

La création d'un comité d'aide est envisagée et Mme Latendresse souhaiterait en faire partie.

6.4. Prochain envoi

Le prochain envoi se fera vers la fin du mois de janvier 2002.

6.5. Politique des paiements en souffrance

Mme Nathalie Couture fera le nécessaire pour recouvrer ce compte en souffrance.

7. Ciné-Club

7.1. Retour sur la soirée du 16 novembre

Il y a eu environ 23 ou 24 personnes présentes. Le film prévu (Stealing Beauty) n'étant pas disponible en version DVD française, le film American Beauty a été présenté.

7.2. Publicité

- La publicité s'est faite par courriel aux membres de l'APPQ et de la SPM. La liste d'envoi du "pont freudien" a été utilisé.
- La prochaine projection se fera à la fin du mois de janvier et les dates pourront être annoncées dans le prochain envoi de l'APPQ.
- Des suggestions sont faites, dont :
 - o Faire une distribution de dépliants, au moyens d'étudiants légèrement rémunérés, à la sortie de différents cinémas de répertoire, de conférences.
 - o Prendre contact avec des clubs de lectures.
 - o Préparer de mini-posters avec l'aide d'un graphiste.
 - o Inclure une rubrique de critiques cinématographiques dans Filigrane.

Le comité est bien conscient qu'un ciné-club peut prendre du temps et nécessiter un certain investissement financier avant d'établir son rythme de croisière. Il donne son aval à cet investissement.

7.3. Organisation (lieu, horaire, etc.)

- L'utilisation de la salle de la Maison de la Culture Côte-des-Neiges n'est pas à retenir pour les raisons suivantes : - c'est une salle en gradins à angle profond, ce qui pourrait amener une distorsion importante de l'image.
 - o - L'appareillage serait un VHS rudimentaire et un petit écran.
- La salle de l'UQAM peut contenir 100 personnes et les moyens techniques sont de meilleure qualité.
- Pour fonctionner légalement, il faudrait un permis de projection de même qu'un permis de diffusion. Le comité exécutif de l'APPQ souhaite régulariser ces deux situations.

8. Trésorerie

8.1. Bilan

- La perte de \$7000. se maintient.
- L'APPQ a reçu des intérêts de \$425. sur ses placements.
- Le nombre des membres est actuellement de 123, comparativement à 144 pour l'année dernière. Une lettre de rappel sera expédiée aux membres de l'année dernière qui ne se sont pas réinscrits.
- Le nombre des abonnés est de 55 abonnés.

- Nous avons reçu \$16,420 par les activités scientifiques et nous avons déboursé \$7055 pour cet item.

- Les honoraires du comptable ont été réglés

- Une orientation reste à prendre quant aux activités cliniques.

8.2. Tâches

Ce point n'a pas été développé.

9. Filigrane

En l'absence de Mme Sabourin, cet item est remis.

10. Varia

Aucun item n'a été proposé à ce point.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a été proposée par Mme Suzanne Tremblay et appuyée par Mme Micheline Gérin-Lajoie, à 18 heures 30.

Micheline Gérin-Lajoie,
Secrétaire